

DADVSI fait une première victime : Rippack

L'avenir des logiciels libres « made in France » n'a jamais été aussi incertain. Rippack est un programme qui permet de réaliser des copies de DVD au format Divx sur un ou deux cd.

Ainsi, Rippack est passé dans l'illégalité du fait de la loi DADVSI (Droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information). Elle interdit de fait la copie de DVD et la mise à disposition de logiciels de contournement (lire nos articles). A la trappe! Ce logiciel Rippack comporte, ou plutôt, comportait entre autres mécanismes, un décodeur de la protection de zone, ainsi que le cryptage CSS des DVD. L'auteur du programme s'en explique: *« Après plusieurs années sans nouvelles ici, je me vois dans l'obligation de retirer tous les exécutables du rippack du serveur qui héberge mon site. En effet, la loi dite « DADVSI » sur les droits d'auteur a été votée ce lundi 21 mars 2006. Celle-ci ajoute des mentions qui interdisent clairement la diffusion de logiciels pouvant permettre de passer outre les protections (quelles qu'elles soient) d'un média protégé par les ayants droit ».* Suite à cette annonce très nécro, on se demande quel prochain programme figure sur la liste: Flask, Cd Ex, Decrypter... A qui le tour ? Pour consulter notre dossier sur le projet de loi DADVSI